

6.5. Avec des grands principes, on ne va pas loin

Compétitivité, emploi, énergie : les chantiers du Premier ministre en 2010

Depuis le 23 novembre dernier, Yves Leterme a retrouvé les bureaux du 16 rue de la Loi. Mi-décembre, deux dossiers épineux sur le terrain socio-économique - le désaccord entre le fédéral et la Région flamande sur la question des aides à l'embauche pour des groupes cibles et le conflit entre patrons et syndicats sur la question de l'harmonisation des statuts ouvriers-employés - lui ont donné l'occasion de marquer ce nouveau mandat de son empreinte et de démontrer un sens du compromis dont certains le jugeaient incapable.

Alors que les perspectives économiques restent très sombres et que les faillites menacent, l'année 2010 ne sera pas une promenade de santé sur le terrain social. Mais le sort des travailleurs dépend avant tout de la solidité des entreprises. Vu les dures réalités budgétaires que ne manque pas de rappeler le Premier ministre, l'urgence à préserver la compétitivité de notre tissu économique impose des réformes structurelles pour dégager de nouveaux moyens. Une piste est de réduire le coût de l'État. Sur ce point, le Premier ministre cite quelques chantiers majeurs, à la Défense ou à la Justice, et annonce notamment des économies aux Affaires étrangères, mais ceux qui attendent des objectifs précis resteront sur leur faim. "Je préfère les actes discrets aux grandes annonces. " Dont acte.

Pas de miracle

Le Conseil Central de l'Economie a pointé que notre position concurrentielle se détériorait par rapport à celle de nos pays voisins. La reprise devrait être moins forte chez nous qu'en France ou en Allemagne. Vous avez déclaré être très soucieux de la compétitivité de nos entreprises. Comment comptez-vous donner corps à cette préoccupation?

"Dans le cadre de l'exécution de l'Accord interprofessionnel (AIP), on a déjà financé, avec l'argent du contribuable, une baisse de charges assez importante. On n'en est pas encore à pouvoir résorber le différentiel de compétitivité amoncelé pendant 15 à 20 ans, mais vous savez, il n'y pas de miracle: on essaie au maximum de bien gérer les dépenses publiques en faisant diminuer les dépenses primaires, mais ce n'est que quand la reprise sera bien réelle que l'on pourra faire baisser les charges de façon plus spectaculaire. Et toujours en tenant compte du cadre européen et des critères de Maastricht en matière d'inflation, de stabilité et de croissance ... On ne fait pas ce que l'on veut. "

Fin janvier, un nouveau budget pluriannuel verra le jour en collaboration avec les entités fédérées. Avez-vous l'intention de résorber plus vite la dette publique maintenant que les prévisions de la BNB sont plus positives que celles de l'Etat?

"Restons réalistes: nous parlons de décimales. Le pronostic cible une croissance supérieure à 0,6%. En appliquant la règle de trois, on obtient une réduction de la dette publique globale de 0,2 à 0,3%. Nous ne devons pas dépenser ces recettes supplémentaires, mais les utiliser pour nous conformer au plus vite à la proposition d'origine du budget. Nous n'allons pas remettre en question la politique de redressement que nous demande l'Europe, mais nous allons profiter au maximum des éventuelles occasions qui se présentent pour résorber plus rapidement notre dette. Nous suivons en cela la recommandation du FMI."

Difficulté à réformer

Pour dégager des moyens, il faut entreprendre des réformes plus structurelles, par exemple adapter notre système de fin de carrière. Pourquoi est-ce si difficile chez nous de réformer le système des pensions, alors que les Pays-Bas viennent de le faire (ndlr : l'âge légal de la retraite passera progressivement de 65 à 67 ans) ?

"L'Etat fédéral fait déjà des efforts, notamment en matière de Défense, où le Ministre De Crem a conçu un bon plan d'économies. On parle quand même d'une diminution des effectifs de 15% et de la fermeture de certaines casernes. Au niveau de la Justice, le ministre De Cleck travaille également à davantage d'efficacité et cela devrait avoir son effet sur la totalité des finances publiques. J'en reviens à votre question sur les pensions: notre système rhénan de protection sociale ne pourra effectivement être préservé que si l'on a le courage de faire travailler les gens plus longtemps. Je ne pense pas toutefois qu'il faut avoir un débat, comme aux PaysBas ou en Allemagne, sur la symbolique de l'âge légal des retraites, mais d'abord décourager la mise à la retraite anticipée et tous les systèmes qui font que trop de personnes, à partir de 52, 53 ans quittent le marché du travail. Ce n'est pas facile d'expliquer aux entrepreneurs, qui ont leurs propres contraintes, qu'il est crucial que ces travailleurs conservent un lien avec l'entreprise. C'est pourquoi le gouvernement veut parfois rendre plus difficile le licenciement des gens."

Mais augmenter l'âge légal de la retraite, vous êtes contre ...

"Il faudra bien y passer un jour, vu l'augmentation de l'espérance de vie, mais j'estime que la priorité doit être d'abord d'augmenter la participation des plus de 50 ans. Notre marge de progression à ce niveau, par rapport aux pays voisins, est importante."

Voyez-vous d'autres chantiers de réforme pour dégager des moyens structurels?

"Les ministres Vervotte et Vanackere tentent actuellement de limiter le taux de remplacement des fonctionnaires qui partent à la retraite. D'autre part, nous devons encore accélérer l'informatisation de la fonction publique. Il vaut mieux prendre des décisions et poser des actes que de se lancer dans un débat interminable sur un taux précis de remplacement des fonctionnaires. En toute discrétion, la Poste, la SNCB mais aussi l'Etat fédéral ont en quelques années déjà réussi à faire des économies."

Un objectif clair a-t-il été fixé concernant les plans des deux ministres précités?

"Lorsqu'on se focalise sur un objectif ou sur de grands principes, on n'arrive pas loin. Il faut pouvoir aller au-delà des débats symboliques et émotionnels, souvent dénigrants pour la fonction publique."

Le risque étant de provoquer une levée de boucliers ...

"Exactement. Et alors rien n'avance..."

Estonie

Depuis plus de 10 ans, l'informatisation nous est présentée comme le remède pour un fonctionnement plus efficace des pouvoirs publics, mais cela reste lettre morte ...

"Les autorités fédérales travaillent déjà avec beaucoup d'efficacité dans plusieurs domaines. Pour ne citer que quelques exemples dont nous pouvons être fiers: des centaines de milliers de personnes font leur déclaration d'impôt sur Tax-on-web, la carte SIS, la Banque carrefour, etc. La Belgique n'est peut-être pas en tête de peloton en matière d'informatisation, mais nous ne sommes tout de même pas à la traîne."

Vous avez fait participer notre pays à une évaluation comparative en matière de fonctionnement efficace. Quels pays sont à prendre en exemple?

"L'Estonie est un exemple extrême. Les Estoniens avaient l'avantage des investissements 'greenfield'. Mais leur situation économique actuelle prouve que des pouvoirs publics extrêmement efficaces ne constituent pas une garantie de croissance durable. La Belgique dispose aussi de certaines meilleures pratiques : pensez à l'utilisation des cartes bancaires électroniques."

Dans quels domaines les pouvoirs publics peuvent-ils servir d'exemple aux entreprises en matière d'efficacité?

"La carte SIS est un système très efficace. La question fondamentale reste de savoir si nous allons réussir à mettre en œuvre l'intégration de certaines applications comme la carte d'identité électronique, de manière globale et encore plus conviviale. Pour parvenir ainsi à une meilleure circulation de l'informatisation."

Pouvez-vous aligner les initiatives fédérales sur celles des Régions?

"Ce n'est pas simple, mais il existe des accords de coopération. Je pense notamment au transfert des données de la Direction des immatriculations des véhicules (DIV), ou aux données fiscales. En somme, la circulation de l'information entre les pouvoirs publics et le citoyen/entreprise peut encore être considérablement renforcée et améliorée."

Mieux vaut une concertation sociale en panne que des grèves

Yves Leterme se dit « inquiet mais compréhensif » par rapport à la panne actuelle de la concertation sociale, patrons et syndicats ayant rompus les ponts à la suite de l'incapacité à dégager un début de compromis sur la question du rapprochement des statuts ouvriers et employés. Une question que le Premier ministre qualifie de « BHV de la concertation sociale ». Selon lui, tant que cette question n'aura pas été résolue, il sera difficile pour les partenaires sociaux de trouver des compromis. Yves Leterme s'attend toutefois à ce que la concertation reprenne en janvier, au pire février, car « le groupe des dix est composé de personnes responsables et intelligentes ». Même s'il estime que la manifestation de la FGTB début décembre, qui a envenimé les discussions entre les patrons et syndicats, « n'était pas une initiative sage », le Premier ministre tempère l'orage actuel en pointant que notre pays a pu éviter jusqu'ici les grands mouvements de grèves et de conflits sociaux que d'autres pays ont connus.

Retards logistiques

Dans vos contacts avec des investisseurs étrangers, avez-vous identifié des pistes pour améliorer l'attractivité de notre pays?

« Je pense qu'il faut à nouveau investir dans ce qui fait traditionnellement notre force : notre position géographique en tant que 'gateway to Europe' et les opportunités logistiques qui en découlent. A ce niveau, nous sommes en train d'accumuler des retards: le port d'Anvers, le Lange Wapper, l'aéroport, l'outil ferroviaire... Deuxièmement, il faut davantage œuvrer à la création de valeur ajoutée. Nous sommes très forts dans la fabrication de produits semifinis, avec une tendance à générer des marges en début de chaîne de production, mais trop peu présents au fur et à mesure que le produit se rapproche du consommateur. Enfin, nous sommes mondialement connus pour notre ouverture et notre connaissance des langues. Mais cet atout n'est jamais acquis. Notre enseignement doit veiller à l'entretenir."

Pour ce qui est du cadre incitatif, fiscal en particulier, pourquoi avoir diminué le plafond pour les intérêts notionnels alors que les Pays-Bas sont de plus en plus agressifs à ce niveau?

"Vu la situation budgétaire, c'était déjà bien de maintenir le système des intérêts notionnels, qui est un atout important. Pour renverser votre exemple, vous devez savoir que les Pays-Bas sont occupés à copier notre système de chômage économique. »

Dans quelle mesure les initiatives des autorités fédérales complètent ce que font par exemple le FIT et l'AWEX ?

"Nous devons faciliter les efforts des Régions grâce à l'Agence interfédérale et aux Affaires étrangères. Je suis convaincu que nous devons conserver et continuer à utiliser la marque 'Belgique' et la marque 'Bruxelles' dans notre réseau international. La Flandre et la Wallonie sont des concepts relativement peu connus."

Les Affaires étrangères doivent faciliter, rendre possible des missions commerciales internationales et valider les efforts des Régions. Bruxelles aussi est un concept, aux connotations certes parfois négatives - le lieu où sont élaborées toutes les règles. Quoi qu'il en soit, Bruxelles est, tout comme la Belgique, un nom évocateur."

De nombreuses entreprises sont confrontées à des problèmes de liquidités et on craint un nombre important de faillites dans les prochains mois. Outre la prolongation du chômage économique pour les employés jusqu'à l'été, qu'est-ce que l'Etat peut faire pour donner un peu d'oxygène aux entreprises?

"Il y a une décision de principe pour prolonger Belgacap (ndlr: Le système par lequel l'Etat se porte garant d'apporter un complément d'assurance-crédit). "

Moins de postes diplomatiques

"En étant 4 mois ministre des Affaires étrangères, j'ai entamé la réflexion sur l'avenir de notre corps diplomatique. Les Affaires étrangères emploient 3.200 personnes. On voit qu'avec l'instauration maintenant d'un haut représentant européen et le rôle grandissant des Régions et Communautés au-delà des frontières, il y a des possibilités de placer d'autres accents, par exemple sur la diplomatie économique et qu'il y a un moyen de réduire les effectifs, tant au niveau des postes diplomatiques que du personnel. "

L'Etat s'était engagé à montrer l'exemple en matière de paiement à temps des factures. Promesse tenue?

"J'ai lancé l'opération en 2008. On voit à présent noir sur blanc que l'Etat fédéral paie à temps. Ce n'est pas au niveau fédéral qu'il y a un problème ... Il est vrai que nous avons surtout des dépenses de consommation, pour des choses assez simples, les dépenses d'investissements sont plutôt du côté des Régions. Nous pouvons certainement attirer l'attention sur ce point au sein de notre comité de concertation."

Avec la crise financière, l'Etat est davantage présent dans les conseils d'administration des banques. Vous pouvez influencer sur l'ouverture des robinets de crédits ?

"Nous insistons et nous insistons encore, mais ce sont toujours des entreprises privées qui doivent produire un résultat pour leurs actionnaires."

Etes-vous favorable à des incitants pour des groupes cibles en matière d'emploi?

"On sait que certaines catégories de travailleurs sont fragilisées dès que l'économie baisse de régime. Je crois que les politiques de groupes cibles peuvent aider à limiter les dégâts, à retarder les licenciements."

L'effet pervers n'est-il pas une forme de discrimination pour les personnes juste en marge de la cible?

"A l'inverse, la discrimination dans l'autre sens, si on ne prévoit pas de mesures incitatives, est très nocive aussi. L'économie belge doit s'appuyer sur un réservoir d'emplois plus grand qu'actuellement. »

Trouvez-vous que les quotas soient une bonne idée pour augmenter la proportion de femmes dans les conseils d'administration? En Belgique, seuls 4,8% de femmes siègent actuellement dans les conseils d'administration des entreprises du Be120.

"J'ai connu ce problème au sein du gouvernement flamand et j'ai alors essayé de le résoudre en faisant usage de bon sens. D'une part en avançant le principe et en l'imposant ensuite au sein du gouvernement dossier par dossier. Si un conseil d'administration est représenté par 1 femme sur 22 membres, le bon sens nous dicte de ne pas exiger de relever la représentativité d'un coup à 30%. Une avancée significative suffit. Il faut donc avancer le principe tout en faisant preuve de suffisamment de flexibilité sans forcer les choses. En d'autres termes: une règle générale est possible, mais il faut prévoir suffisamment de souplesse ou de possibilités de dérogation dans son application. Reste à savoir comment justifier ces dérogations."

Dérive des prix de l'énergie

Pas mal d'entreprises craignent une flambée des prix de l'électricité en 2010, en raison des investissements nécessaires dans l'éolien ou de l'augmentation de la contribution fédérale (56% en un an) sur l'électricité. Prévoyez-vous des mesures compensatoires?

"Il est trop tôt pour le dire. Une chose est certaine : avant l'été 2010, nous devons avoir une réflexion globale sur le prix de l'énergie pour les entreprises et les gros consommateurs. Il y a effectivement un risque de dérive."

L'idée de transférer une partie de la rente nucléaire pour financer les investissements dans l'éolien ...

"En tout cas, le fonds qui sera créé maintenant et alimenté par les recettes convenues avec GDF-Suez sera en partie destiné à la production d'énergies alternatives."

Présidence belge de l'Union

Dans la nouvelle organisation européenne (Traité de Lisbonne), est-il encore possible pour un pays d'imposer sa marque lors de sa présidence?

"Je le crois, mais ce ne sera pas notre ambition première. Mon ambition de président, au nom du gouvernement belge, est de bien faire fonctionner les institutions européennes. Nous avons fait tout notre possible pendant huit ans pour finaliser le Traité de Lisbonne. Il doit donner une nouvelle impulsion à l'Europe. Il est surtout important que les institutions européennes puissent se concentrer sur leur mission principale. Cela signifie, pour 2010, élaborer une nouvelle stratégie économique et avoir plus de poids sur la scène internationale dans un monde multipolaire. Il me semble évident que nous placerons aussi des accents personnels pendant notre présidence. Mais je considérerai notre présidence comme réussie si nos ministres compétents peuvent faire progresser les choses et prendre les bonnes décisions au bon moment. Le Traité de Lisbonne réduit la portée de la présidence temporaire. Il faut remplir cette tâche avec fidélité et dans l'esprit du Traité. Nous devons bien sûr également exercer nos prérogatives, mais le plus important, c'est que l'Europe puisse désormais vraiment fonctionner et doive moins se concentrer sur les problèmes institutionnels. "

Vos résolutions personnelles pour 2010 ?

"Essayer d'être heureux. Vivre une année où j'irai me coucher satisfait, le plus souvent possible."

FORWARD n° 1 – janvier 2010
Propos recueillis par Olivier Fabes et Johan Van Praet